



# PRÉFET DU NORD

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 03/05/2021

### ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Information aux candidats

#### Caractéristiques des documents de propagande

- **Circulaires** : les circulaires doivent être imprimées sur papier de grammage 70g/m<sup>2</sup> et d'un format de 210 x 297 mm (A4). Elle peut être imprimée recto verso.

L'utilisation du drapeau français, ainsi que la juxtaposition des trois couleurs bleu, blanc et rouge dès lors qu'elle entretient une confusion avec l'emblème national sont interdites, sauf s'il s'agit de l'emblème d'un parti ou groupement politique.

- **Bulletins de vote** : les bulletins de vote doivent être imprimés au format paysage, en une seule couleur sur papier blanc, de grammage 70g/m<sup>2</sup> et d'un format de 105 x 148 mm (A6).

Les bulletins ne peuvent pas comporter le nom, la photographie ou la représentation d'une personne qui n'est ni candidate ni remplaçante, ni comporter la photographie d'un animal.

Peuvent être indiquées les mentions qui ne sont pas interdites, ni de nature à troubler l'ordre public ou à introduire une confusion dans l'esprit des électeurs sur les noms des candidats ou de leurs remplaçants.

- **Quantités à imprimer pour chaque tour de scrutin** : les quantités à imprimer par canton sont disponibles ici : <https://www.nord.gouv.fr/content/download/74230/456511/file/D21%20tableau%20des%20quantit%C3%A9s%20VDEF.pdf>

- **Dates et lieux de livraison** : pour garantir leur expédition aux électeurs, les documents imprimés doivent être impérativement livrés avant le :

- . 12 mai 2021, midi, pour le premier tour de scrutin
- . 22 juin 2021, midi, pour le second tour

Le lieu de livraison est communiqué aux candidats et à leurs imprimeurs sur simple demande à [pref-elections-lille@nord.gouv.fr](mailto:pref-elections-lille@nord.gouv.fr)

#### Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50  
Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex



**- Validation des documents :** sans se substituer à la commission de propagande qui validera les documents, le bureau de la citoyenneté propose aux candidats qui le souhaitent de soumettre leurs maquettes à l'adresse dédiée [pref-propagande@nord.gouv.fr](mailto:pref-propagande@nord.gouv.fr), afin de vérifier le respect des prescriptions réglementaires avant d'engager leurs impressions.

La conformité des documents et les quantités livrées seront validés par la commission de propagande qui se tiendra le 12 mai 2021 à partir de 13h en préfecture du Nord, 12 rue Jean Sans Peur à Lille, pour le premier tour de scrutin.

Pour le second tour, la commission se réunira le mardi 22 juin 2021 à partir de 13h. L'ordre de passage des binômes de candidats est le suivant :

Horaire de passage :	Cantons concernés :
13h00	Aniche, Annoeullin, Anzin, Armentières
13h25	Aulnoye-Aymeries, Aulnoy-lez-Valenciennes, Avesnes sur Helpe, Bailleul
13h50	Cambrai, Le Cateau Cambresis, Caudry, Coudekerque-Branche
14h15	Croix, Denain, Douai
14h40	Dunkerque 1, Dunkerque 2, Faches Thumesnil
15h05	Fourmies, Grande-Synthe, Hazebrouck, Lambersart
15h30	Lille 1, Lille 2, Lille 3, Lille 4
15h55	Lille 5, Lille 6, Marly
16h20	Maubeuge, Orchies, Roubaix 1
16h45	Roubaix 2, St Amand les Eaux, Sin-le-Noble
17h10	Templeuve, Tourcoing 1, Tourcoing 2
17h35	Valenciennes, Villeneuve d'Ascq, Wurmout

## Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex

